

Mairie

☎ 02 98 91 08 07

Site internet :
www.ploneis.com
courriel :
mairie@ploneis.com

Heures d'ouverture au public :

**Lundi, mercredi,
jeudi et vendredi**
9 h - 12 h
13 h 30 - 17 h

Mardi et samedi
9 h - 12 h

Permanences du maire et des adjoints :

Christian CORROLLER
Maire
sur rendez-vous

André LAUDEN
Adjoint à
l'urbanisme, au PLU,
à la voirie, aux travaux et à la
gestion du patrimoine
sur rendez-vous

Christine FLOCHLAY
Adjointe à l'administration
générale, à la vie associative
et à la jeunesse
sur rendez-vous

Stéphane BARRÉ
Adjoint aux affaires scolaires
et au numérique
sur rendez-vous

Marine LE BRIS
Adjointe aux affaires sociales
et à la communication
sur rendez-vous

Vincent LE GUILLOU
Adjoint à la vie citoyenne
et animation
sur rendez-vous

VIE MUNICIPALE

Le 2 novembre, la Bretagne, et le Finistère en première ligne, subissait la tempête CIARAN. Outre les dégâts matériels sur les constructions, en général limités, c'est le cas pour les bâtiments communaux, la chute des arbres en de nombreux endroits a provoqué des conséquences en chaîne sur tout le territoire breton, telles que des blocages de routes, coupures d'électricité, d'eau, de liaisons téléphoniques et d'internet.

Les deux premiers jours, la mairie s'est trouvée sans communication extérieure. Pour autant, elle est restée ouverte et a contribué à des actions de secours, distribuant notamment de l'eau aux personnes affectées. Plusieurs élus et les agents communaux ont dégagé les voies communales. Les agents techniques, dont certains ont spontanément interrompu leurs congés, un étant d'ailleurs venu travailler le samedi, ont sécurisé dans un premier temps le bourg et les accès principaux de la commune. Nous les remercions tous très sincèrement.

Face à l'importance des dégâts sur le réseau routier, les seuls moyens communaux étaient insuffisants pour dégager toutes les voies obstruées. Des initiatives privées, notamment des agriculteurs et autres personnes habitant en campagne, ont permis de libérer rapidement les routes communales de tout ce qui les entravait. Nous leur exprimons toute notre gratitude envers leur intervention rapide et efficace.

Même si nous n'avons pas connaissance de toutes les solidarités qui se sont manifestées au cours de ces journées, nous tenons à remercier toutes les initiatives qui ont pu contribuer à rendre ce triste épisode plus supportable.

Nous voulons cependant souligner certaines actions et à en remercier très sincèrement tous les acteurs :

- les infirmiers qui se sont rendus chez leurs patients,
- les aide-ménagères qui ont poursuivi leur service. Les services administratifs ont été déportés chez la Présidente de l'ADMR, qui disposait d'électricité pour faire fonctionner les ordinateurs, utiles pour la gestion des plannings d'intervention,
- les dirigeants d'Intermarché qui ont ouvert, même en mode dégradé, leur magasin et ont assuré à leurs clients la possibilité de faire leurs courses. Ils ont également stocké les denrées du restaurant scolaire dans leurs chambres froides, ce qui a permis de les préserver et d'assurer un service normal à la cantine dès la reprise de l'école. La commune et un agriculteur les ont aussi dépannés en leur fournissant du carburant pour leur groupe électrogène.
- la pharmacie qui est restée ouverte,
- la population, dans son ensemble, qui a fait preuve de patience et de compréhension,
- les services de QBO et de la SAUR, qui, en branchant le réseau d'eau sur le réservoir du Moulin, ont rétabli l'eau potable dans la journée du vendredi,
- ENEDIS, qui dans des conditions très difficiles et face à l'ampleur des dégâts, a travaillé au mieux pour rétablir l'électricité le plus vite possible partout. Si l'électricité est revenue sur une grande partie de la commune au cours du samedi, en plusieurs endroits cela a demandé près d'une semaine, voire plus.

Il y a bien sûr un bilan à faire et des leçons à tirer à tout niveau (Etat, région, département, commune). Les maires ont identifié, en particulier, plusieurs problèmes qui ont émergé pendant la crise : la rupture de communication, les problèmes d'élagage près des lignes électriques et téléphoniques, des défaillances dans la remontée des pannes à ENEDIS (secteurs privés d'électricité et leurs prises en compte. Toutes les communes sont concernées par ce sujet).

Comme dans d'autres communes, il a été reproché à la mairie de n'avoir pas été suffisamment présente. La municipalité l'entend et a, bien évidemment, fait le bilan et réfléchi aux améliorations à apporter dans la gestion de ce genre d'événement. En début de mandat nous avons dû faire face à une pandémie, COVID, pour laquelle, comme bien d'autres, nous n'étions pas préparés. Cela fait, sur un mandat, deux événements exceptionnels, qui ont montré une certaine impréparation. C'est pourquoi la réflexion s'est élargie aux moyens et à l'organisation à prévoir pour faire face aux crises de toute nature, qui pourraient à l'avenir toucher notre territoire. Outre des moyens matériels supplémentaires à acquérir, un document précisera l'organisation à mettre en place dans ces situations exceptionnelles.

En tout cas, un sincère remerciement et une gratitude à tous les Plonésiens pour le civisme dont ils ont fait preuve à l'occasion de cette tempête. La municipalité leur en est reconnaissante.

Le Maire, Christian Corroller

Etude des installations des panneaux photovoltaïques

	Mairie	Ecole	Salle Y. Le Garrec
Puissance installée (KWc)	5	49	36
Montant total brut de l'investissement TTC	39 654 €	126 985 €	46 894 €
1ère année d'exploitation	2011	2014	2021
Nombre d'années pour amortir l'investissement	13	14	11

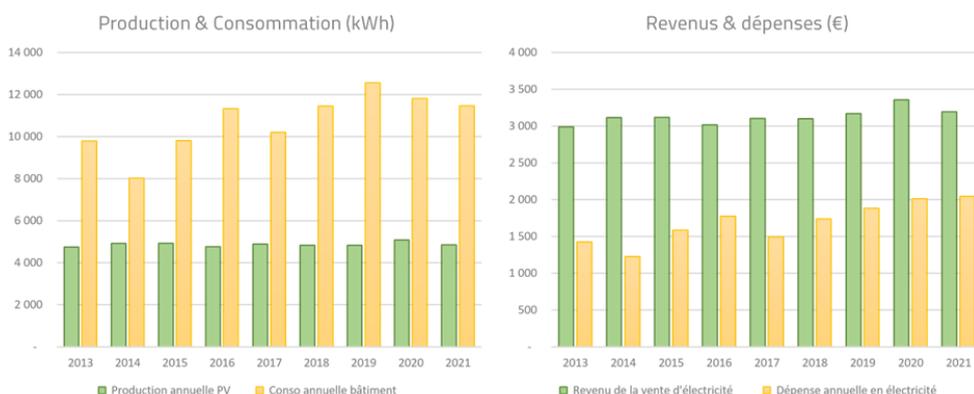
Depuis 2010, la commune de Plonéis a décidé d'équiper tous les nouveaux bâtiments, construits à partir de cette date, de panneaux photovoltaïques.

Le montant total d'investissement s'élève à 213 533 €. Ce montant ne tient pas compte du surcoût lié au renforcement de la charpente pour supporter ces panneaux photovoltaïques.

Actuellement l'électricité produite est revendue à EDF. Une réflexion est entamée pour mettre en place une autoconsommation, la loi facilitant maintenant cette option dans certaines conditions.

A partir de 2024, l'investissement fait sur la mairie sera amorti et les revenus perçus de la vente représenteront un vrai gain pour la commune.

Mairie



La production PV représente en moyenne 45% des consommations du bâtiment

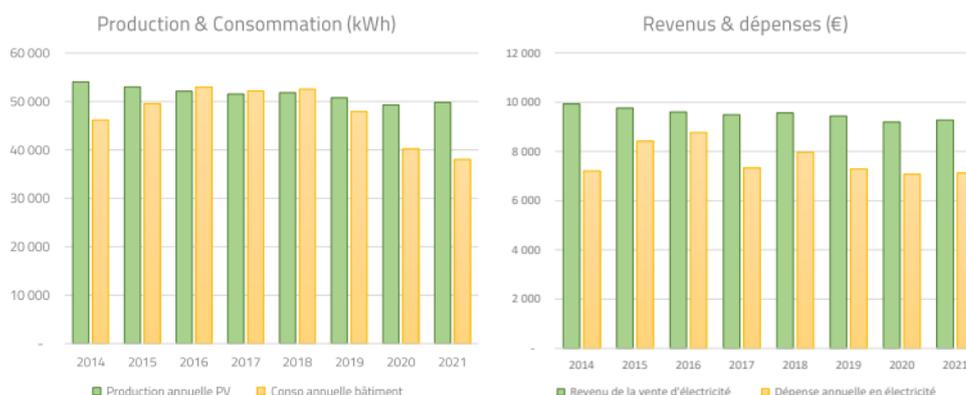
Tarif de revente électricité 0,64 €/kWh
Tarif de conso électricité 0,16 €/kWh

Économie en fonctionnement depuis 2013 => 12 996 €

Mairie

- ◆ La production d'électricité représente 45 % de la consommation électrique de la mairie.
- ◆ En euros, les recettes de la vente d'électricité sont largement supérieures au coût payé par la commune pour sa consommation d'électricité. En effet le prix de revente est nettement plus élevé que le prix facturé à la commune pour sa consommation.

Groupe Scolaire



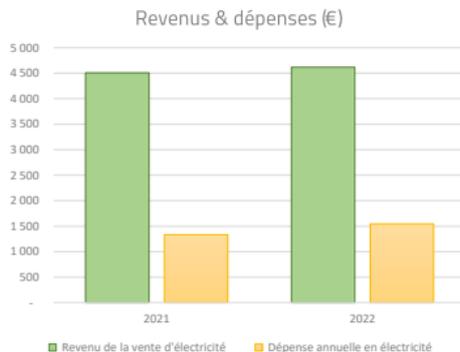
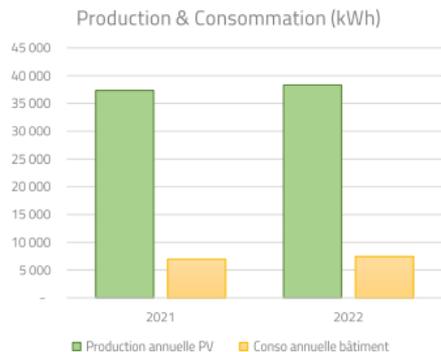
La production PV représente en moyenne 109% des consommations du bâtiment

Tarif de revente électricité 0,18 €/kWh
Tarif de conso électricité 0,16 €/kWh

Groupe scolaire

- ◆ La production d'électricité couvre la consommation électrique du groupe scolaire.
- ◆ En euros, les recettes de la vente d'électricité sont supérieures au coût payé par la commune pour sa consommation d'électricité. En effet le prix de revente est plus élevé que le prix facturé à la commune pour sa consommation.

Salle Partagée



La production PV représente en moyenne 525 % des consommations du bâtiment

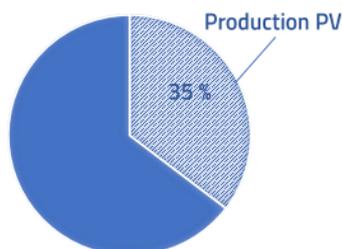
Tarif de revente électricité 0,12 €/kWh
Tarif de conso électricité 0,20 €/kWh

Salle Yves Le Garrec

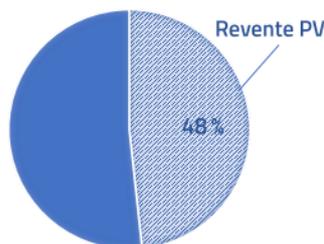
- ♦ La production d'électricité est très largement supérieure à la consommation électrique du bâtiment.
- ♦ En euros, les recettes de la vente d'électricité sont supérieures au coût payé par la commune pour sa consommation d'électricité. Ce n'est pas le prix qui l'explique mais la faible consommation électrique du local.

Analyse globale sur l'ensemble du patrimoine bâti

PART DE LA PRODUCTION SUR LA CONSO



PART DE LA REVENTE SUR LA DÉPENSE



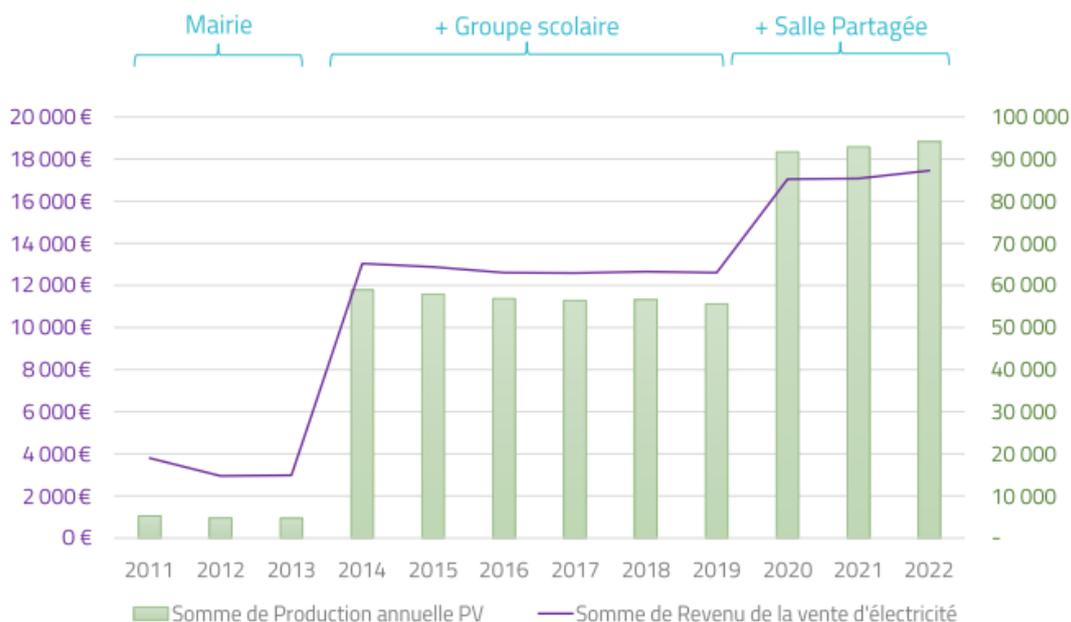
Consommation annuelle en électricité des bâtiments : 173 MWh
Production annuelle PV: 61 MWh

Dépense annuelle en électricité: 27 k€
Revenu annuelle de la revente PV: 13 k€

En volume les panneaux photovoltaïques produisent l'équivalent d'un peu plus d'un tiers de la consommation électrique des bâtiments communaux.

En termes financiers, sur la base des éléments de 2022, les recettes couvrent les dépenses électriques, sur les bâtiments, à hauteur de près de la moitié.

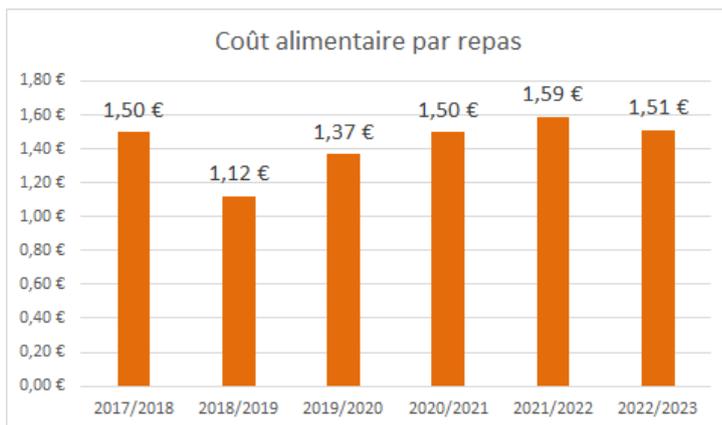
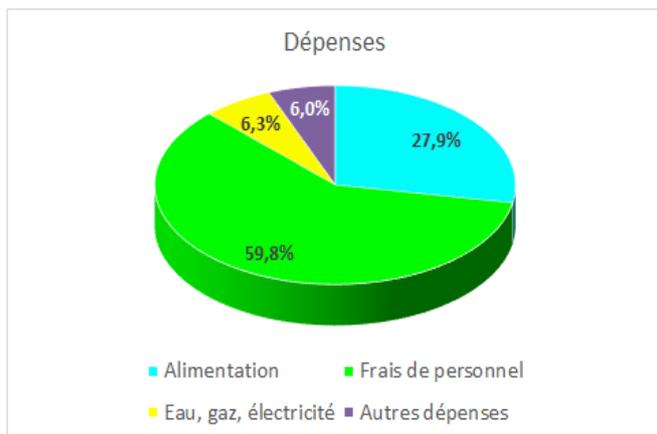
Bilan Global



FONCTIONNEMENT CANTINE 2022/2023

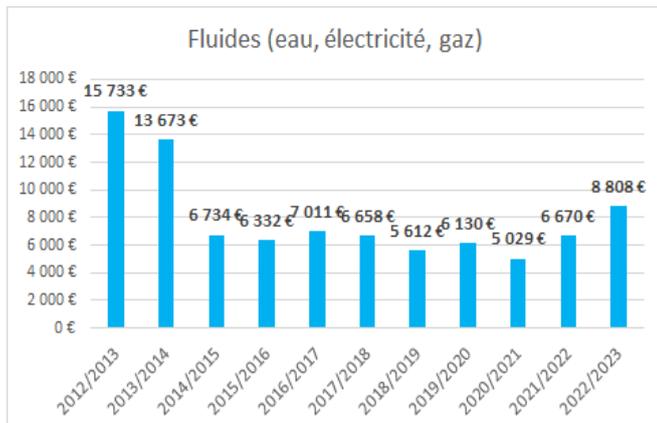
DEPENSES			RECETTES		
	Montant	Par repas		Montant	Par repas
Alimentation	39 293 €	1,51 €	Participation des familles	88 220 €	3,39 €
Frais de personnel	84 219 €	3,24 €			
Eau, gaz, électricité	8 808 €	0,34 €			
Autres dépenses	8 523 €	0,33 €			
TOTAL DEPENSES	140 843 €	5,42 €	TOTAL RECETTES	88 220 €	3,39 €

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 52 623 €



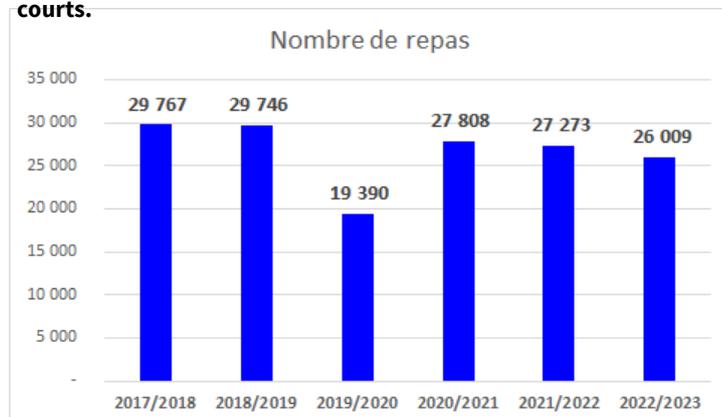
Malgré la hausse des prix de l'alimentaire, Marie, la cuisinière est parvenue à maîtriser la dépense, puisque le coût alimentaire par repas est en légère diminution par rapport à l'an passé.

Cela en conservant la qualité des repas servis, dont plus de la moitié des produits sont issus de l'agriculture bio ou de circuits courts.

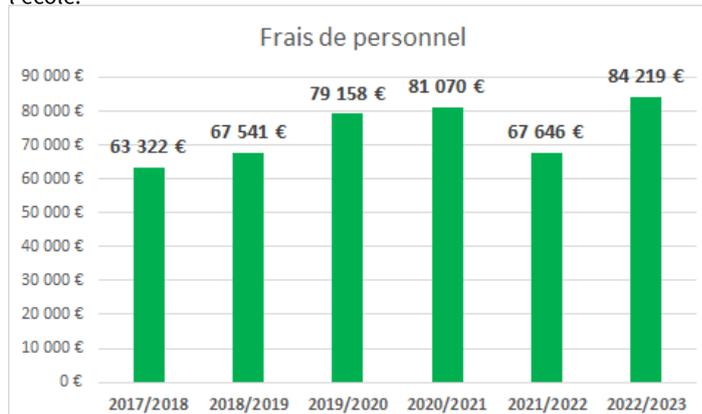
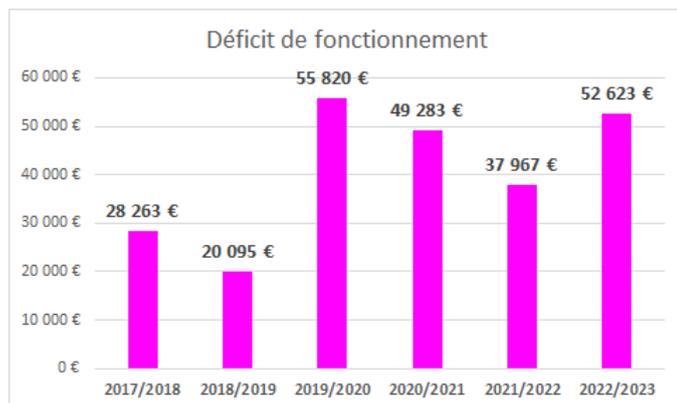


La hausse du coût de l'énergie reste limitée et ne s'est fait sentir que sur les deux trimestres de 2023.

A noter que le remplacement des trois chaudières du groupe scolaire par une seule, en 2014, avait permis de faire baisser de manière significative les dépenses de chauffage.



Le nombre de repas est diminution du fait de la baisse des effectifs de l'école.



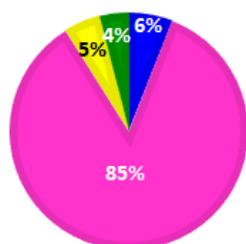
L'augmentation du déficit s'explique principalement par la hausse des frais de personnel, en raison de plusieurs arrêts de travail. Le coût des remplacements, notamment par le Centre de gestion (intérim au niveau des communes), est relativement élevé. Cette situation devrait perdurer, du moins en partie sur l'exercice 2023/2024.

FONCTIONNEMENT GARDERIE 2022/2023

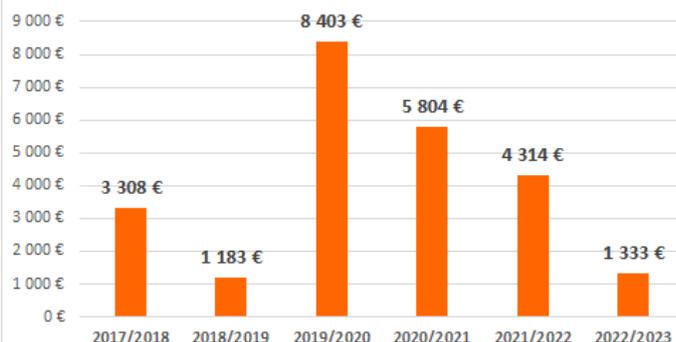
DEPENSES		RECETTES	
Alimentation	2 032 €	Participation des familles	33 387 €
Frais de personnel	29 596 €		
Dépenses d'eau et d'énergies	1 740 €		
Autres dépenses	1 351 €		
TOTAL DEPENSES	34 720 €	TOTAL RECETTES	33 387 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT		-1 333 €	

DÉPENSES GARDERIE

■ Alimentation ■ Frais de personnel
■ Dépenses d'eau et d'énergies ■ Autres dépenses



Déficit garderie



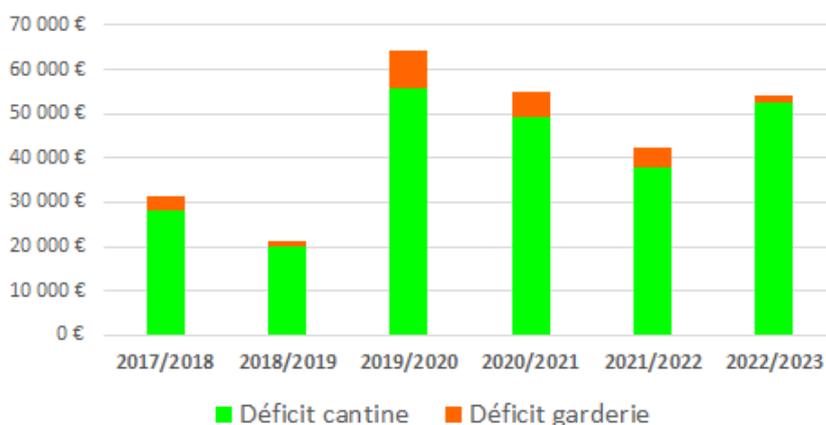
Les dépenses de fonctionnement indirectes ne sont pas prises en compte : les charges de secrétariat de la mairie (traitement des inscriptions ou annulations de dernière minute, facturation de la cantine et de la garderie, règlement des factures, notamment).

En investissement il faut rajouter pour la cantine :

Achat d'une armoire réfrigérée : 2 434 €

La réduction du déficit de la garderie permet de limiter la hausse du déficit des services périscolaires.

Déficits cumulés du service périscolaire



	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Déficit cantine	28 263 €	20 095 €	55 820 €	49 283 €	37 967 €	52 623 €
Déficit garderie	3 308 €	1 183 €	8 403 €	5 804 €	4 314 €	1 333 €
Total	31 570 €	21 278 €	64 223 €	55 087 €	42 281 €	53 956 €



REPAS DES AÎNÉS

Le repas aura lieu le **dimanche 10 décembre 2023**, à 12 h à la salle Ti an Dourigou. Merci de confirmer votre présence. Les personnes, qui n'étaient pas inscrites au repas du 5 novembre, peuvent s'inscrire avant le 2 décembre, en mairie ou au 02 98 91 08 07.

COLIS DE NOËL

Les Plonésiens de 80 ans et plus, qui se sont inscrits auprès du service administratif pour recevoir un colis de Noël, peuvent passer le récupérer à l'accueil de la mairie.

Une permanence sera assurée du 14 au 16 décembre aux horaires d'ouverture habituels.

Un colis a été réservé d'office aux résidents de maison de retraite dont la famille nous a signalé le domicile, se renseigner en mairie.

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, peuvent prendre contact avec le service administratif au 02 98 91 08 07. Un membre du CCAS se chargera de vous le déposer à votre domicile.

GOÛTER DE NOËL



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes, fraîchement élu, déborde déjà d'idées mais pérennise aussi celle de leurs prédécesseurs ! Parmi elle, celle de proposer cette année encore un goûter de Noël qui permettra à toutes les générations de se retrouver autour d'un chocolat ou d'un vin chaud et de se mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année. Rendez-vous en fin d'après-midi le vendredi 15 décembre devant l'église, si la météo devait être capricieuse, nous verrions alors pour un repli en intérieur et un affichage sera mis en place pour vous en informer.

EVÈNEMENT 2024 À PLONÉIS !

Une grande partie des associations culturelles et sportives plonésiennes s'est déjà réunie pour lancer les préparatifs d'une grande journée de festivités en 2024.

Elle sera familiale, ludique, sportive pour ceux qui le souhaitent et surtout une belle occasion de (re) découvrir la commune au travers d'animations tout au long de la journée et profiter d'une soirée festive.

On ne vous en dit pas plus pour le moment ! **Mais cochez d'ores et déjà la date du samedi 29 juin dans votre agenda.**



RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Dans chaque commune, les inscriptions et radiations sur les listes électorales font l'objet d'un contrôle a posteriori par une commission de contrôle instituée par l'article L19 du code électoral.

Elle s'assure de la régularité de la liste électorale en examinant les radiations et inscriptions intervenues depuis sa dernière réunion. Elle statue également sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le Maire.

À Plonéis, la prochaine commission de contrôle se déroulera, en public,

le samedi 16 décembre 2023 à 10 h à la mairie, salle du Conseil.



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commune de Plonéis a rendu hommage lors de la commémoration du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, en présence des élus, du Commandant de l'école de Maistrance de Brest, de militaires, des enfants du conseil municipal des jeunes et d'un public nombreux devant le Monument aux Morts.

La lecture du discours officiel par M. Le Maire, le dépôt de gerbe, la lecture de poèmes par les jeunes citoyens, dont « Au champ d'honneur » de John Mac Crae et « Onze novembre » de Marie-France Mellone, ainsi que les instants de recueillement ont donné une dimension solennelle à cette commémoration. Ces gestes symboliques contribuent à perpétuer le devoir de mémoire, rappelant que la paix a été chèrement acquise et qu'il est essentiel de ne jamais oublier les sacrifices consentis.

La citation de Jean Jaurès rappelant que « l'affirmation de la paix est le plus grand des combats » résonne puissamment, surtout dans le contexte actuel où les défis liés à la préservation de la paix sont pressants. Le rappel de la nécessité de faire entendre les voix du pacifisme et de la diplomatie face aux menaces de conflit dans le monde réaffirme l'importance de la vigilance et de la prévention.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, nés en décembre 2007, doivent se faire recenser à la mairie **juste après leur date d'anniversaire.**

Présenter la pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille.

Extrait de la séance du Conseil Municipal
du 30 octobre 2023

SUBVENTIONS 2023

- * CCAS : 4 000 €
- * COS : 3 085 €
- * APE (transport scolaire) : 369 €
- * APE (arbre de Noël) : 2 478 €
- * Sorties scolaires : 1 111 €

MODIFICATION DU RISEEP – PART CIA

Le Conseil Municipal décide de modifier le montant maximum du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) à compter de l'année en cours. Le montant passe de 300 € à 600 €.

TARIFS PÉRISCOLAIRES 2023-2024 à compter du 1^{er} novembre 2023

<i>Restaurant scolaire</i>	2023/2024	2022/2023
<i>Enfants habitant sur la commune</i>		
Repas enfant	3,73	3,56
Pour le 3 ^{ème} enfant déjeunant à la cantine	2,37	2,26
Adulte	7,72	7,36
<i>Enfants habitant hors commune</i>		
Repas enfant	4,50	4,29
<i>Garderie</i>		
<i>Enfants habitant sur la commune</i>		
tarif journée	4,37	4,17
tarif matin	2,09	1,99
tarif soir	2,61	2,49
tarif mois	44,73	42,64
3 ^{ème} enfant : gratuit pour 2 inscrits au mois		
<i>Enfants habitant hors commune</i>		
tarif journée	5,23	4,99
tarif matin	2,45	2,34
tarif soir	3,15	3,00
tarif mois	53,69	51,18
Garderie		
Pénalités dépassement horaire (après 19 h)	+ 10,00 €	+ 10,00 €

LANCEMENT DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal valide le lancement de la révision générale du PLU.

CONVENTION 2024 POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS AVEC OBJECTIF EMPLOI SOLIDARITÉ

Renouvellement de la convention pour 2024 : 24 journées d'intervention pour un coût annuel de 10 080 €.

CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Suite à la rétrocession par l'OPAC, la rue Simone Veil et l'allée des Sœurs Goadec sont classées dans le domaine public communal pour une longueur totale de 446 ml.

PROPOSITIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le CMJ propose d'afficher les valeurs et symboles de la République à l'école Paul-Emile Victor, soit des drapeaux français et européens avec le texte de la Marseillaise dans les couloirs et un écusson avec Marianne et Devise de la République à l'entrée de l'école.

Coût prévisionnel : 400 €. Accord du Conseil.

AMÉNAGEMENT CIMETIÈRE – AVENANT N° 1

Le Conseil Municipal valide l'avenant n° 1 pour un montant de 11 383,70 € HT, ce qui porte le marché avec l'entreprise BELLOCQ à 158 283,70 € HT.



ETOILE SPORTIVE PLONÉIS - LES MATCHS

	ES PLONEIS A	ES PLONEIS B	ES PLONEIS C
D A T E S	03/12	ES PLONÉIS GOURLIZON SP 2	ES PLONÉIS 2 ES ST JEAN TROLIMON 2 FC ODET 3 ES PLONÉIS 3
	10/12	AST LANDRÉVARZEC ES PLONÉIS	PLONÉOUR FC 3 ES PLONÉIS 2 ES PLONÉIS 3 FC PLEUVEN 3
	17/12		FC BIGOUDEN 2 ES PLONÉIS 2 ES PLONÉIS 3 FC PENHARS 3

LES VIEUX DU STADE



Lors de l'assemblée générale du 22 septembre, le nouveau bureau des Vieux Du Stade élu est composé de Vincent Panchout président, Ronan Plusquellec trésorier, Alexandre Pétillon secrétaire, Anthony Le Faou, Christophe Troalen, Mickaël Barbier.

Pour la 3^{ème} édition du tournoi solidaire de volley-ball, qui se déroulera le 6 avril 2024, la recette sera reversée à l'association mille et un petit prince.



RELAIS PETITE ENFANCE DE QBO

Temps collectifs pour les assistantes maternelles de Plonéis et les enfants qu'elles accueillent :

- **jeudi 15 décembre : ça construit.**
- **jeudi 21 décembre : ça scintille.**



A la salle Ti an Dourigou, séances de 9 h 15 à 10 h 15 ou de 10 h 30 à 11 h 30, sur inscription.

Les animatrices sont disponibles pour recevoir les familles en recherche d'un mode d'accueil ainsi que pour répondre à leurs questions liées au contrat avec une assistante maternelle.

Renseignements du lundi au vendredi au 02 98 98 86 51 ou rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

LES ACTUALITÉS DE L'ULAMIR E BRO GLAZIK

33 rue Laennec - 29710 PLONEIS

☎ : 02 98 91 14 21 ou contact@ulamir-ebg.org



EXPOSITION DE PEINTURES

Jean SIMON



JEAN SIMON

EXPOSITION PEINTURE

DU 1ER AU 22 DÉCEMBRE 2023
9H00-12H00 / 13H30 - 18H00

CENTRE SOCIAL ULAMIR E BRO GLAZIK
33 Rue Laennec 29710 Plonéis
02 98 91 14 21 - www.ulamir-ebg.org



RAPPEL : ACCUEILS DE LOISIRS DE GUENGAT ET PLUGUFFAN

Vacances de Noël 2023

ALSH DE GUENGAT	ALSH DE PLUGUFFAN
Ouvert du mardi 26 au	Ouvert du mardi 2 au
de 7 h 30 à 18 h 45	
<u>Contact</u> : Florence au 06 95 53 65 07 alshguengat@ulamir-ebg.org	<u>Contact</u> : Sylviane au 06 95 55 79 75 alshpluguffan@ulamir-ebg.org
Permanence le 6 décembre de 14 h à 16 h 30	Permanence le 5 décembre de 16 à 18 h 30
Inscriptions au plus tard le dimanche 10 décembre 2023. Les inscriptions se prennent uniquement à la journée.	

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

* Léo GENELOT, né le 5 octobre 2023



Ces publications s'inscrivent dans le respect de la vie privée et ont fait l'objet d'une autorisation écrite de la part des familles concernées.

VIE PAROISSIALE

PAROISSE QUIMPER – SAINT-CORENTIN : COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES LOCALES

Sainte-Claire de Penhars, Sainte-Bernadette, Plomelin, Pluguffan, Gourlizon, Guengat, Plogonnec, Plonéis

MESSES A PLONÉIS

Dimanche 10 décembre	10 h 30	Lundi 25 décembre, Messe du jour de Noël à Pluguffan	10 h 30
Dimanche 24 décembre	18 h 30	Dimanche 31 décembre à Plogonnec	10 h 30

EN BREF...

QBO PREND EN CHARGE 50 % DU PRIX D'UN BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE

Tous les habitants de Quimper Bretagne Occidentale peuvent en bénéficier ! Moins de déchets verts en déchèterie, des copeaux parfaits pour réaliser des paillis ornementaux ou pour équilibrer votre compost.

Alors n'hésitez pas, prenez contact avec le prestataire de l'Agglomération, l'association Objectif Emploi Solidarité.

☎ : 02 98 53 17 33.

Source : QBO

PRIX DES TIMBRES AU 1^{er} JANVIER 2024

De nombreux changements ont eu lieu en 2023 dans l'offre de services de la Poste pour le courrier :

- la disparition des lettres prioritaires et économiques,
- la généralisation de la lettre verte (désormais délivrée à J+3 au lieu de J+2),
- l'apparition de la « Lettre Services Plus » : un courrier suivi pour la livraison en France à J+2 de documents et petites marchandises,
- la création du service e-lettre rouge : une lettre en ligne prioritaire délivrée à J+1.

EXTRAIT TARIFS 2024

Lettre verte < 20 g	1,29 €	Lettre verte suivie	1,79 €
Lettre recommandée < 20g	5,36 €	Lettre internationale < 20 g	1,96 €
Avis de réception	1,25 €	Colissimo <250 g	4,99 €

Plus d'informations sur le site : [laposte.fr](https://www.laposte.fr)

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE - Apprendre le breton à l'âge adulte

La langue bretonne compte plus de 30 000 apprenants. Jeunes et adultes, venus de tous horizons, ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société. Parmi eux, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à apprendre le breton à la suite de leurs enfants inscrits en filière bilingue. Pour cela, ils et elles ont le choix entre plusieurs formules : cours du soir, cours en journée, formules accélérées, stages intensifs de 6 ou 9 mois. A l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.



ADIL DU FINISTÈRE

Une information, un conseil sur le logement ?

**Contactez l'Adil du Finistère à Quimper
au 02 98 46 37 38**

Gratuite, objective, fiable, personnalisée et garantie confidentielle, pour toutes vos questions juridiques, financières et fiscales pour acheter, construire, investir, louer un logement :

- ⇒ Étude de financement
- ⇒ Habitat indigne
- ⇒ Relations bailleurs/locataires
- ⇒ Relations de voisinage
- ⇒ Règles d'urbanisme / occupation des sols
- ⇒ Aides à l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap
- ⇒ Règles de fonctionnement de la copropriété
- ⇒ Aspect juridiques et financiers de l'accession à la propriété...

RAPPEL : OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Quimper Bretagne Occidentale propose aux propriétaires du territoire un accompagnement technique et des aides financières pour rénover les logements et les façades.

L'opérateur Soliha tiendra une permanence à la mairie de Plonéis le **13 décembre 2023** de 14 h à 16 h, sur rendez-vous préalable.

Pour prendre rendez-vous ?

☎ : 02 56 69 55 24

@ : opah.qbo@solihabretagne.fr

SOLDES D'HIVER



Les soldes d'hiver débuteront le **mercredi 10 janvier 2024** et s'achèveront le mardi 6 février 2024 au soir.

NOUVEAU SUR PLONÉIS

L'aura



Magnétiseuse à domicile

(Déplacement à votre domicile dans un rayon de 20 km autour de Plonéis)

Soins énergétiques et techniques manuelles

Action sur :

- 🌿 Problèmes de peau
- 🌿 Tensions musculaires (stimulations des points douloureux via le massage)
- 🌿 Blocages énergétiques et émotionnels
- 🌿 Mal-être en général

👤 Laura magnétiseuse

☎ 06.33.40.40.37

✉ laura.magnetisme.29@gmail.com

▶ **FLASHÉZ**
CE QR CODE
pour vous
abonner



Retrouvez toutes les actualités de la commune sur l'application mobile CityKomi

Le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'année.